



Conseil d'administration du 15 mars 2023

Délibération n° 150 – Commission Culture actions du Crous de Reims

Vu le code de l'éducation, Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et scolaires,

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims vote les propositions d'octroi de subventions telles que proposées par la commission Culture actions du 3 février 2023.

Pour : UNANIMITÉ

Contre: 0 Abstention: 0

Fait à Reims, le 15 mars 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique PERDEREAU

Appel à projets commission culture actions du 03/02/2023

Nom du projet	Montant	Bénéficiaire
Repas de Pâques pour la maraude citoyenne	300 €	CEMR
Hôpital des Nounours	500€	CEMR
Solidarité Reims - Inde	500€	CEMR
RIMUN 2023	1 000 €	CEMR
Course de 12 heures	500 €	Sciences Po
Togo 2023	1 000 €	AFRICATECH 2030 UTT
Workshop étudiant à la verrerie de Meisenthal	2 000 €	ESAD
UTT Arena 2022	1 000 €	UTT Net Group
Concours d'éloquence	435,71 €	EPF Troyes Consulting

Total des subventions allouées : 7 235,71 €